



## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE FORT-MAHON-PLAGE

### Table récapitulative Séance du 20 Février 2025

Légalement convoqué le 14 février 2025, le Conseil Municipal s'est réuni le 20 Février 2025 à neuf heures, salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Alain BAILLET, Maire.

Le Conseil Municipal a examiné les projets de délibérations suivants:

Numéro	Objet	Décision du Conseil Municipal
2025/11	Modification du tableau des effectifs des emplois permanents	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2025/12	Délibération fixant le régime des astreintes du service de police municipale	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2025/13	Acquisition de la colonie située 77 rue Gounod à Fort-Mahon-Plage	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2025/14	Cession des parcelles situées 99 et 115 boulevard intérieur à Fort-Mahon-Plage	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2025/15	Acquisition de parcelles pour la création d'une piste cyclable	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2025/16	Création de la commission communale « Comité de Jumelage » et désignation des membres	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2025/17	Acompte sur subvention 2025 à l'Office de Tourisme et convention financière	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2025/18	Admission en non-valeur de créances	15 voix pour - adoptée à l'unanimité

La séance est levée le 20 Février 2025 à 9h54

#### Diffusion:

- panneaux d'affichages municipaux
- Site internet de la Ville [www.fort-mahon-plage.com](http://www.fort-mahon-plage.com) (rubrique: la Mairie > Affichage municipal > Conseil Municipal)

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2021-1310 et au Décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021; toute personne peut obtenir une copie de ces délibérations en Mairie, aux heures habituelles d'ouverture.